

Encore dans la rue le 2 octobre

Le 23 septembre, la journée de mobilisation pour une autre réforme des retraites a rencontré le même succès que celle du 7 septembre. Preuve que le projet d'Éric Woerth est massivement rejeté par une grande majorité de Français qui ont bien compris son caractère injuste et inefficace. Mais aussi, que les manifestants qui scandaient « Chaud, chaud, chaud, l'automne sera chaud » ou « Aujourd'hui dans la rue et demain on continue », sont bien déterminés à ne pas se laisser imposer des mesures qui frappent en priorité les plus modestes, même si le texte a déjà été voté, dans les conditions que l'on sait, en première lecture à l'Assemblée.

Dans le Finistère, les socialistes ont organisé plusieurs réunions publiques, à Morlaix, à Quimper, avec le député Jean Mallot, le 16 septembre, et à Brest, avec le secrétaire national aux services publics, Razy Hammadi, le 20 septembre, afin d'expliquer en quoi le projet Woerth est particulièrement inacceptable mais aussi comment les socialistes envisagent une réforme des retraites.

D'emblée, Jean Mallot a insisté sur l'importance de la mobilisation dans la rue. « **C'est essentiel pour nous, lorsque nous sommes face au ministre, de savoir que nous sommes les porte-parole d'un mouvement puissant** », a-t-il rappelé.

A force d'interpellations, les députés socialistes sont parvenus à faire reconnaître au ministre Woerth que son projet répond à la crise. Car, les arguments démographiques avancés, il y a quelques mois pour justifier la fin de la retraite à 60 ans, ne tiennent pas. Le cœur du

débat, ce n'est pas la démographie mais la manière dont ce gouvernement ne répond pas à la crise. « **Ils veulent faire payer la facture de la crise aux victimes de la crise** », a résumé Jean Mallot. « **Et créer un impôt sur la sueur et la pénibilité des plus fragiles** », a complété Razy Hammadi.

En refusant le débat sur la pénibilité et en n'évoquant que l'incapacité, l'UMP entérine le fait que l'espérance de vie d'un ouvrier est de sept ans inférieur à celle d'un cadre. En repoussant de deux ans l'âge de départ à la retraite, le projet du gouvernement « vole » aux salariés leurs meilleures années de retraite, car l'espérance de vie en bonne santé est de 63 ans pour les hommes.



Chaud, chaud, chaud, l'automne sera chaud

Razy Hammadi, à Brest, a rappelé un épisode de la lutte contre le CPE (Contrat première embauche), qui reste toujours d'actualité. En 2006, Nicolas Sarkozy avait fait la leçon à Dominique de Villepin, alors Premier ministre, lorsque des centaines de milliers de personnes manifestaient contre le CPE. « **Lorsque huit syndicats sont opposés à un projet, c'est qu'il y a un problème** », avait déclaré le ministre de l'Intérieur de l'époque. Le président de la République serait bien inspiré de tenir le même raisonnement aujourd'hui et d'entendre la colère des Français qui ne manqueront pas de s'exprimer, une fois encore dans les rues, le 2 octobre. 🌹

Dispensé de timbrage BREST CTC

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 30/09/2010


**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE 



Dossier de la semaine

**Pas de shérif
à l'ouest**



Vie de la Fédération

**Mission
impossible ?**



Interview

**Dis-moi
où sont les fleurs ?**

Avec Jean-Christophe Cambadélis

Mai 68

Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur, a de grandes ambitions : elle veut « d'ici 2012 réparer les dégâts de mai 68 ». Rien de moins.

Que la vie devait être belle en 1967 ! Les étudiants étudiaient, les travailleurs travaillaient. L'enseignement supérieur n'était réservé qu'à une petite partie de la jeunesse.

Mais la France a connu, en mai 68, la plus grande grève de son histoire. Car, contrairement à ce que tente de faire croire l'UMP, mai 68 ne fut pas qu'une affaire d'étudiants gauchistes. Ce fut aussi et surtout un formidable mouvement social qui se termina par les accords de Grenelle avec une augmentation du SMIG de 25 %, une 4^e semaine de congés payés et la création des sections syndicales d'entreprises.

Quarante deux ans après, l'esprit de révolte souffle toujours...

Une police des quartiers

Après le discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy, le PS n'a pas répondu dans l'urgence au virage sécuritaire du président de la République.

Initialement programmé le 2 octobre à Dijon, le forum du Parti Socialiste sur la sécurité sera reporté à une date ultérieure, afin que tous les socialistes puissent participer à la mobilisation pour une autre réforme des retraites.

Cependant, à Brest, Jean-Jacques Urvoas, secrétaire national à la sécurité, a présenté les pistes qui seront proposées par le PS.

« Face à une question aussi complexe nous devons expliquer aux Français que la réponse ne peut être ni simple, ni unique », a indiqué Jean-Jacques Urvoas. « Or, la droite a échoué sur ce sujet, car elle a voulu faire croire que seule la sanction pouvait mettre fin à l'insécurité ».

Les socialistes vont assumer la complexité de la question et rappeler leur philosophie en matière de sécurité qui s'appuie sur la prévention, la dissuasion, la sanction et la réparation pour les victimes.

Il n'existe pas une réponse, mais une série de mesures, pour faire baisser la délinquance qui n'est pas de même ampleur sur l'ensemble du territoire. « Nous devons opérer des redéploiements des forces de l'ordre, de manière à rétablir l'ordre dans certains quartiers », a annoncé Jean-Jacques Urvoas.

Oui, il existe des zones de non-droit où la loi de la République doit être rétablie. Mais ce n'est certainement pas avec des opérations médiatiques sans lendemain que cela sera possible.

Les socialistes mettront en place la police des quartiers. La police de proximité était une bonne idée, mais elle n'a pas eu suffisamment de temps pour s'installer. Au Québec, il a fallu dix ans pour la réaliser. Une police des quartiers, cela signifie une présence sept jours sur sept, 24 h sur 24, car les actes de délinquance ne sont, en général, pas commis pendant les heures de bureau.

Pas de shérif à l'ouest

Les maires vont-ils devenir des shérifs? Cette perspective semble être le but poursuivi par bon nombre d'élus UMP. Mais Brest ne suivra pas cette pente inutile et dangereuse. D'autant plus inutile que, comme l'a rappelé François Marc, président de l'UESR, « La droite a fait voter 17 textes sécuritaires ». Or, les agressions envers les personnes ont progressé de 14% l'année dernière.



« Assumons la complexité de la question »

Vers une sécurité privée

La sécurité, avec la justice et la défense, constituent des pouvoirs régaliens de l'État, des missions qu'en principe il ne devrait pas déléguer.

Or, a souligné Jean-Jacques Urvoas, l'exercice de la sécurité n'est plus assuré uniquement par la Police nationale. Les polices municipales, intercommunales, voire les agents de sécurité d'entreprises de gardiennage, interviennent également pour assurer cette mission.

On évalue à environ 120 000 le nombre de salariés dans les entreprises de vigiles. D'ici quelques années, compte tenu de l'évolution des effectifs dans cette profession et des réductions de postes dans la police et la gendarmerie, il y aura plus d'agents de gardiennage que de policiers.

Cette évolution n'est pas uniquement du fait du gouvernement actuel. Les lois de décentralisation, votées par la gauche dès le début du premier septennat de François Mitterrand, ont commencé à déléguer de nouvelles responsabilités aux collectivités locales, y compris en matière de sécurité, puisque la protection

de l'enfance a été confiée aux conseils généraux, dès 1986. En 1995, Charles Pasqua évoque la coproduction dans le domaine de la sécurité et Lionel Jospin reprend cette notion dans son fameux discours de Villepinte. En 1999, la loi Chevènement encadre les polices municipales. Mais la droite va beaucoup plus loin en faisant du maire le pivot de la politique de prévention et les discours de certains ministres ou responsables UMP vont jusqu'à vouloir faire du maire le responsable du maintien de l'ordre dans sa commune. Régulièrement, le ministère de l'Intérieur pousse les mairies à s'équiper de vidéos-surveillance.

Pas de police municipale à Brest

« Brest reste, avec Le Mans, la seule ville de plus de 100 000 habitants à ne pas disposer d'une police municipale », a précisé François Cuillandre. « Et il n'est pas dans nos projets d'en mettre une en place. Nous préférons investir dans d'autres projets de cohésion sociale et d'urbanisme ».



« Nous investissons dans la cohésion sociale »

A la droite municipale, qui ne cesse de réclamer la mise en place de vidéos-surveillance, le maire de Brest répond que cette mesure n'a pas encore apporté la démonstration de son efficacité sur la voie publique. Dans les lieux clos, comme les bus, on sait que c'est efficace. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ceux de l'agglomération en sont équipés. En revanche, aucune caméra n'a jamais empêché le braquage d'une bijouterie. Elles en sont pourtant toutes équipées. Sans compter le personnel nécessaire pour surveiller les écrans.

« Face aux phénomènes de délinquance, nous devons rester humbles », a insisté François Cuillandre pour qui la sécurité doit d'abord rester une compétence de l'État et donc de la Police nationale. 🌀

Mission impossible ?

« C'est la première fois depuis que je suis élu que je vois les recettes d'un budget moins importantes que celles de l'année précédente », a fait remarquer Pierre Maille, le 17 septembre, à l'occasion du séminaire de la majorité départementale qui se tenait à Brest.

« Nous nous sommes réunis pour préparer le débat d'orientation budgétaire, le budget 2011 et pour déterminer nos priorités pour les années qui viennent », a indiqué Didier Le Gac, président du groupe de gauche.

Le contexte est particulièrement difficile pour le Conseil général car ses marges de manœuvre sont devenues quasi inexistantes : avec la suppression de la taxe professionnelle, l'autonomie fiscale du département du Finistère est passée de 36% il y a deux ans, à 17% cette année. Les dotations de l'État, elles, ne progressent pas : l'enveloppe consacrée



Les conseillers généraux de gauche définissent leurs priorités

au RSA a été figée en 2004, tout comme celle dédiée aux emplois techniques et administratifs dans les collèges.

Dans le même temps, les dépenses progressent et parfois de manière assez importante, comme en matière de compensation du handicap pour laquelle le Conseil général du Finistère va connaître une progression de l'ordre de 10 %.

Les conseillers généraux de la majorité devaient, le 17 septembre, discuter collectivement des ajustements à apporter au budget « en sachant », précise Pierre Maille « que l'action sociale, le logement et l'insertion restent nos priorités et que la culture reste pour nous un élément important de la cohésion sociale ».

Les élus doivent bien mesurer les répercussions de leurs décisions « surtout dans le domaine social où il ne faut jamais oublier que derrière les chiffres se trouvent des familles en difficulté », insiste Gilbert Monfort, vice-président chargé de l'action sociale.

Les ajustements auxquels le Conseil général devra procéder seront annoncés à l'occasion de la session d'orientation budgétaire du mois d'octobre. 🌸

Interview

Dis-moi où sont les fleurs ?

Jean-Christophe Cambadélis

Dans son dernier livre, « Dis-moi où sont les fleurs ? » (Encyclopédie du socialisme), Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national du Parti Socialiste, chargé de l'Europe et à l'International, dresse un bilan bien sombre de la politique étrangère menée par Nicolas Sarkozy. Car, si le Président est partout, la France est nulle part.

Cap Finistère : A qui s'adresse ce livre ? Aux socialistes qui vont voter le 30 septembre ou à tout le monde ?

Jean-Christophe Cambadélis : Bien sûr aux socialistes et la gauche, mais pas seulement. Chacun doit se faire son opinion sur la politique déployée à l'étranger par Nicolas Sarkozy. Il s'agit du domaine régalien par excellence. La politique étrangère de la France ressemble à celle de la France tout court : sans cap, sans

ligne force, faite de fougades souvent contradictoires.

Cap Finistère : Sur quels éléments t'appuies-tu pour expliquer que Nicolas Sarkozy instrumentalise les enjeux internationaux au profit de sa politique nationale ?

Jean-Christophe Cambadélis : Amusez-vous, si je puis dire, à prendre tous les domaines : l'Afghanistan, le candidat Sarkozy disait « nous n'irons pas », nous y sommes... Les États-Unis, Sarkozy était pro Bush, il est anti Obama. La Chine, il fallait boycotter le régime, recevoir le Dalaï Lama puis aller là-bas et faire recevoir ce dernier par sa femme. A chaque fois, Nicolas Sarkozy réagit non par rapport au monde, mais en intégrant les gains supposés qu'il en retirera pour la France. C'est exactement la même chose pour les Doms.

Cap Finistère : Peut-on cependant

définir une doctrine internationale de Sarkozy ?

Jean-Christophe Cambadélis : Nicolas Sarkozy estime qu'il n'en faut pas. Il a débuté son quinquennat sous l'égide des néo-conservatismes américains, estimant que la chute du Mur de Berlin ouvrait un nouveau cycle dans la domination de l'Occident et s'alignant sur l'Amérique de Bush.

Aujourd'hui, il pilote à vue et se fâche avec à peu près toute la planète, fait la leçon à tous les peuples, sans ligne directrice, cohérence ou confiance.

Cap Finistère : L'image de la France dans le monde est-elle durablement abîmée ?

Jean-Christophe Cambadélis : C'est l'image de Nicolas Sarkozy qui est abîmée. Mais la France est durablement handicapée. Il faudra reconstruire la confiance sur la durée. 🌸



Agenda

1^{er} octobre

18 h 30 : Convention fédérale, au siège de la Fédération, à Quimper.

7 octobre

19 h 30 : Rencontre avec Marylise Lebranchu, sur le statut de l'élu, Auditorium Jean Moulin du Relecq-Kerhuon.

9 octobre

Repas annuel de la 5^e circonscription, à Lannilis.

11 octobre

18 h 30 : Assemblée générale de l'UESR, à L'Hôpital-Camfrout.

20 novembre

Rencontre militante à Mescoat.

Initialement prévue le 23 octobre, cette rencontre se tiendra donc le 20 novembre.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 878 - Vendredi 1^{er} octobre 2010
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Territoires en danger !



Le 25 septembre, à l'appel de l'UESR, des dizaines d'élus se sont retrouvés devant les permanences des sénateurs du Finistère pour dénoncer le projet de régression territoriale qui va se traduire par une recentralisation.

En savoir plus : <http://www.defendonsnoterritoires.fr/>

Mise au point

Alors que l'opposition municipale lui demande de rouvrir le dossier du tribunal de Morlaix, la maire UMP Agnès Le Brun, préfère se lancer dans des polémiques. « Si le tribunal ferme, c'est parce que Marylise

Lebranchu, qui avait tous les leviers, ne les a pas activés » a-t-elle déclaré.

« Oui, Madame Le Brun, j'ai eu tous les leviers et c'est grâce à cela que j'ai pu empêcher cette régression », a répondu la députée de Morlaix. Les services du ministère tenaient à la réduction du nombre des tribunaux de proximité, mais ils étaient incapables d'en justifier concrètement les avantages. « A ma demande, ils ont fini par calculer le coût de l'opération : le milliard d'euros à dépenser en nouvelles constructions n'était pas vraiment compensé par l'économie de vingt postes de magistrats ! »

Repas républicain de Saint-Yvi

La section de Saint-Yvi organise le samedi 16 octobre à 17h30, à la maison des Associations, une conférence-débat sur le thème de la sécurité, animée par Jean-Jacques Urvoas et ouverte à tous. Le traditionnel repas républicain annuel aura lieu à l'issue

de la conférence vers 19h30 (15 € : bénéfices reversés à des associations caritatives comme chaque année. Renseignements et réservations : Lysiane Gloaguen 02.98.94.76.14 ou Brigitte François 02.98.94.79.27).

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Jean-Yves Simon, de la section de Quimperlé. Nous adressons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

« Jean-Yves était un militant toujours disponible pour les tâches manuelles peu valorisantes, mais indispensables dans le travail politique de terrain à Quimperlé. Les tracts, les Fêtes de la Rose, Jean-Yves était présent pour assurer l'essentiel dans l'organisation, jusqu'à sa maladie. C'est de la base que prennent les racines de notre Parti et nous avons perdu ici une vitalité dans la section », souligne Daniel Le Bras, secrétaire de la section de Quimperlé.

Annonces légales & judiciaires

SELARL Xavier MOAL Avocat

59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

SCI SCHOELCHER

Société Civile Immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 16, rue Jules-Verne
29200 BREST

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

SCI SCHOELCHER.

Forme : Société Civile Immobilière.

Siège social : 16, rue Jules-Verne (29200) BREST.

Objet : L'acquisition, la gestion, la réparation, l'entretien, l'administration, la transformation, la prise à bail, la location de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis ; la souscription d'emprunts immobiliers, le cautionnement de prêts ; la mise en garantie de tout ou partie de ses biens immobiliers dans le cadre des emprunts conclus par la société ou ses associés auprès de tout établissement de crédit et notamment l'octroi de cautionnements simples ou solidaires et d'hypothèques.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 100 euros.

Gérant : Madame Roseline LE COAT demeurant 16, rue Jules-Verne (29200) BREST.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société, non plus qu'aux descendants, ascendants et conjoints, qu'avec le consentement des associés représentant les trois quarts du capital, conformément aux dispositions légales

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

SOCIÉTÉ FAUVEDER SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : Immeuble Kéréon
90, rue Ernest-Hemingway
29200 BREST
RCS BREST 310 426 796

Du procès-verbal des décisions du Président du 13 août 2010, il résulte que Monsieur Benoît KLEIN a démissionné de son mandat de Directeur Général de la société FAUVEDER SAS à compter du 14 août 2010.

Pour avis.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 septembre 2010, enregistré au SIE LORIENT NORD, le 16 septembre 2010, bordereau n°2010/941, case n°7, Madame Jane VAILLANT et Monsieur Didier VAILLANT, son époux, demeurant ensemble à QUERRIEN (29310), Keransquer, ont cédé à la société dénommée GAMAL PRESSE, société par actions simplifiée, au capital de 8 000 euros ayant son siège social à LANESTER (56600) 4, rue François Mauriac, un fonds de commerce de librairie générale, papeterie, articles de bureau, articles de photographie, cinéma, articles de souvenirs, jeux, jouets, bijoux, lunetterie, journaux de presse, sis à LANESTER (56600) 4, rue François Mauriac, connu sous le nom de MAG PRESSE et pour lequel Madame VAILLANT est immatriculée au RCS de LORIENT sous le numéro 349 504 639, moyennant un prix de CENT DIX MILLE euros (110 000 euros). L'entrée en jouissance a été fixée au 15 septembre 2010.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour validité. Pour la correspondance et le renvoi des pièces, domicile est élu au Service Juridique de la société BLOT IMMOBILIER, sis à RENNES Cedex 2 (35208) 93, avenue Henri Fréville - CS 50815.

Pour avis.

POULICHOT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 85 000 euros
Siège social : 3, rue Jean-Jaurès
29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
394 812 721 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée POULICHOT a décidé de transférer le siège social de 3, rue Jean-Jaurès - 29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS, à rue du Cosquer, la Vierge Noire - 29600 MORLAIX, à compter du 1^{er} juillet 2010 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis,
Le Président.

PARENT THIERRY

Société Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 25, rue du Conquet
29200 BREST
453 061 871 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 19 mai 2010, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, La Gérance.
Thierry PARENT.